

Une ministre de la Culture doit logiquement aimer les ballets. Quoiqu'il en soit, Françoise Nyssen sera aujourd'hui la première à ouvrir celui, estival, des membres du gouvernement qui choisissent la Corse pour recharger leurs accus. Compte tenu des émois de l'actualité récente, ce ne sera pas du luxe.

Mais pour la ministre de la Culture, il s'agira juste d'un "saut de biche" de quelques heures. Son programme ressemble à un pas de deux: le matin à Aregno pour l'inauguration de la foire de l'aman-dier, où elle a prévu d'échanger avec les artisans, et à la mi-journée au village de Piogiolia, à l'invitation de Robin Renucci pour les vingt ans des Rencontres internationales de théâtre. Depuis le Giussani, elle prononcera son discours et aura à cœur de montrer qu'en matière de politique culturelle, malgré les critiques, elle sait sur quel pied danser...

**Vous êtes familière de la Corse, vous avez été au jury du festival Arte Mare. Quel regard portez-vous sur l'activité culturelle insulaire ?**

Je suis venue souvent, en effet, et me voici de retour pour soutenir une magnifique expérience culturelle en Balagne.

La culture partout, sur chaque territoire est à la fois au cœur de l'attractivité économique, du lien social et de la transmission.

Le ministère de la Culture soutient et accompagne la dynamique de la création, musicale, audiovisuelle, théâtrale, arts plastiques, encouragée par la collectivité de Corse. L'île dispose de deux labels de l'État dans le domaine des arts plastiques, un fonds régional d'art contemporain à Corte et un centre national de création musicale à Pigna qui a été labellisé très récemment.

**Le plan "Culture près de chez vous" que vous lancez au printemps aura aussi un impact dans l'île ?**

Oui, il s'agit d'apporter la culture au plus près des habitants, et en particulier ceux qui sont le plus éloignés de l'offre culturelle pour des raisons géographiques, sociales ou autres. Dans ce cadre, plusieurs projets en Corse ont bénéficié de ce dispositif. Je pense notamment aux rencontres de musiques classiques et contemporaines de Calenzana ou encore au travail exemplaire mené par la classe préparatoire aux écoles supérieures des métiers d'art de Sartène.

**Deux auteurs corses, Jérôme Ferrari et Marcu Biancarelli, sont publiés par Acte Sud, la maison d'édition créée par votre père.**

**Vous les avez rencontrés ?** Bien sûr, ce sont d'incroyables écrivains qui, avec leur langue et leurs mots, disent aussi des choses de leur pays. J'ai connu Marcu Biancarelli grâce à Jérôme Ferrari qui l'avait traduit. Jérôme fait partie des personnes importantes de ma vie. On est constitué de ce qu'on a fait, et je suis fier d'avoir accompagné ces magnifiques auteurs qui ont enrichi un peu plus mon rapport à la Corse.

**Vous venez inaugurer les Ren-**



INTERVIEW

TEXTE  
JEAN-MARC  
RAFFAELLIPHOTO  
DOC CM

## En terre cultivée

**Françoise Nyssen.** La ministre de la Culture effectue aujourd'hui sa première visite officielle dans une île qu'elle connaît bien. Elle célèbre les artisans et se "réconcilie" avec Robin Renucci

**contres internationales de théâtre du Giussani. Robin Renucci avait exprimé son mécontentement sur la politique culturelle du gouvernement vis-à-vis des territoires. Il avait quelque part raison ?**

Je suis la première à défendre les territoires. Sachant ce que j'ai construit pendant quarante ans comme entrepreneuse culturelle, à Arles, en me faisant confiance, le président de la République n'a pas fait le choix du parisianisme. J'ai engagé une politique ambitieuse et assumée de ré-équilibrage en faveur des territoires. J'ai aussi présenté un plan de soutien à l'itinérance et à la circulation des artistes, exactement comme le fait Robin Renucci avec les Tréteaux de France.

**Tous les ministres de la Culture jurent la main sur le cœur qu'ils veulent démocratiser la pratique artistique chez les jeunes.**

**Pourquoi feriez-vous mieux que vos prédécesseurs ?** Je fais différemment. On a déjà beaucoup fait en matière d'accès et de politique tarifaire. Il y a la gratuité pour les jeunes dans certains musées, des rendez-vous mensuels gratuits ou peu chers. Des tarifs "jeune" pour certains spectacles. Mais rien ne remplace la pratique artistique, l'expérience culturelle.

J'ai accepté de devenir ministre de la Culture avec un objectif clair : mettre en place les dispositifs éti-

la fin du quinquennat la formation de chaque enfant intègre une dimension artistique. Je suis convaincue que le succès de mon entreprise passe par un mariage de passion entre l'école et les artistes. Je ferai des annonces à la rentrée.

**Il y a quarante ans, par exemple, la musique n'était pas optionnelle. Pour la culture, l'ancien monde n'avait-il pas quelques avantages ?**

Les cours de musique sont toujours à l'emploi du temps des collégiens. L'enjeu, c'est de commencer dès la maternelle, comme d'autres pays ont su le faire, et d'élargir à d'autres disciplines. Jouer, chanter, déclamer, dire, c'est à cela que j'emploie mon ministère dans une relation que je qualifierais de grande complicité avec mon collègue de l'Éducation nationale.

En 2018, nous avons mis en place le plan "chorale" et la musique. J'ai par ailleurs déployé le dispositif "Tous musiciens d'orchestre" qui touchera 45 000 enfants à la rentrée prochaine. Je travaille à un dispositif théâtre pour qu'au-delà de la musique, la pratique artistique s'installe dans la vie des enfants.

**Votre réforme de l'audiovisuel prévoit le rapprochement de France 3 et France Bleu. En Corse, ne doit-on pas craindre la réduction de la place de la langue corse dans le service public ?**

La réforme que je porte va vers plus d'offre de proximité, c'est-à-dire plus d'information régionale et de programmes consacrés à la vie citoyenne ou culturelle locale.

La connaissance de plusieurs langues est très bénéfique pour nos enfants. La langue corse appartient au patrimoine, elle est indispensable à sa diversité, c'est un pan commun de notre richesse culturelle, et il n'est pas question de brider son rayonnement.

**La Collectivité de Corse a de nombreuses compétences dans le domaine culturel.**

**La présence d'une Drac a-t-elle encore un sens ?** Ce qui compte n'est pas tant la répartition des compétences et des missions que la capacité à définir ensemble un projet culturel au bénéfice du plus grand nombre. Le rôle conjoint de l'État et des collectivités consiste à garantir la liberté de création et de programmation, la diversité de l'offre artistique et, bien sûr, l'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle. L'État a un rôle clé à jouer dans toutes les missions régaliennes qui concernent en particulier le patrimoine et sa nécessaire protection et préservation.

**Serez-vous présente à Lucciana en octobre 2019 pour inaugurer le musée de site de Mariana, estampillé Musée de France ?** Le musée conçu par Pierre-Louis Faloci consti-

tue un geste architectural très fort au service des recherches et découvertes archéologiques de la cité antique de Mariana. Je compte bien revenir en Corse avant octobre 2019 pour rencontrer les équipes et suivre l'avancée de ce projet porté par la commune de Lucciana, la Collectivité de Corse et l'État qui apporte 58 % des financements.

**Où en est la loi sur les fausses nouvelles qui vous tient à cœur ?**

Elle est nécessaire à la préservation de notre démocratie. On ne touche pas à la loi de 1881, mais à l'heure de la virilité, la fausse information prend un ampleur qui n'existait pas. La proposition de loi est extrêmement équilibrée, elle prévoit la transparence, la coopération des plateformes, l'éducation aux médias, et la possibilité en période électorale, en cas de nouvelles manifestement fausses et massivement diffusées, de faire appel à un juge des référés, garant des libertés individuelles, qui intervient déjà dans le cadre du livre, de la presse, etc. Le Sénat en a fait une question préalable, mais elle va continuer son chemin parlementaire jusqu'au bout.

**Les médias vous dépeignent comme une ministre très discrète. Une fake news ?**

Pendant quarante ans, j'ai employé toute mon énergie à mettre en valeur des auteurs et à permettre au plus grand nombre de découvrir leurs mots, leurs histoires,

REPÈRES

**1951** Naissance à Etterbeek (Belgique)

**1978** Diplômée de l'Institut supérieur d'urbanisme de Bruxelles

**1987** Présidente du directoire de la maison d'édition Acte Sud fondée par son père

**1990** Obtient la nationalité française

**2008** Commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres

**2014** Crée l'école Domaine du possible pour les enfants précoces

**2017** Nommée ministre de la Culture du gouvernement Édouard Philippe

leurs convictions. Faire connaître les artistes et les rendre accessibles c'est un travail de l'ombre. Pour porter les politiques publiques culturelles, c'est à mon tour de monter sur scène, et ma responsabilité de réussir la lutte contre la ségrégation culturelle dépasse de loin mon goût pour la réserve et la discrétion.

**Vous passerez où vos vacances après votre petite escapade corse ?**

Ma première journée de vacances, je suis heureuse de la consacrer à la Corse ce samedi. Ensuite j'irai dans les Hautes-Alpes marcher dans la vallée de la Clarée.